

## edito

Inflation, hausse des coûts de l'énergie, accélération du changement climatique : Terres en villes, le réseau des acteurs des politiques agricoles et alimentaires locales, a montré la pertinence de ses actions dans une actualité qui place l'alimentation au centre des réponses.

Au lendemain d'un carrefour des PAT réussi, avec 300 participants réunis en juin, le ministère de l'agriculture renouvelle sa confiance en l'association pour animer le réseau national des PAT et le projeter vers 2024. Les associations d'élus et d'experts nous sollicitent régulièrement. En nous auditionnant à l'occasion de la nouvelle PAC, l'Assemblée nationale redécouvre les PAT.

L'été 2022, plus chaud que la France n'aie jamais connu, accélère le besoin de trouver des solutions pour une agriculture moins consommatrice d'eau et au-delà, une gouvernance aussi ouverte que possible. La guerre en Ukraine montre que la souveraineté alimentaire est un défi global. A Terres en villes, nous pensons que sa traduction doit être locale et territoriale. C'est ainsi qu'elle peut rimer avec emploi local, accessibilité à tous, saisonnalité et goût. C'est aussi l'occasion de pousser un cran plus loin le travail sur les filières économiques de territoires et sauver la bio, en grand péril.

L'attractivité du métier d'agriculteur ne peut se faire sans penser et accompagner le mouvement vers la transition ; La stratégie nationale « Alimentation, nutrition et climat « (SNANC) du Gouvernement cherche par les PAT à trouver une incarnation. Pourtant, le débat sur le financement des PAT, qui a bondi de 170 à 428 après le plan de Relance, reste entier à la veille de la loi de finance pour 2024. Nous sommes déterminés à défendre leur financement.

Bref, en tant que co-présidents, notre conviction est que le dialogue doit prévaloir là où la violence pourrait tendre à s'imposer. Nous croyons à la place de Terres en villes, association de dialogue fécond qui ne craint pas la controverse, qui aiguise le goût de chacun pour l'accès à la connaissance et fait de l'expérimentation sa source d'inspiration.

#### Laurent Duval,

Vice-Président de Lorient Agglomération, Maire de Lanquidic

#### François Beaupère,

Président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

## Le réseau Terres en villes

Créé en 2000, Terres en villes est le réseau de référence des politiques agricoles et alimentaires locales. En s'appuyant sur l'intelligence collective, le réseau accompagne ses membres pour faire face aux défis de la transition agricole et alimentaire.

Les nombreuses rencontres organisées entre les membres permettent un échange d'expériences et de pratiques et un apprentissage mutuel, tandis que les projets et recherches-actions dans lesquels est impliqué le réseau permettent d'expérimenter dans les territoires et d'explorer de nouveaux domaines d'action. En s'appuyant sur ses acquis, Terres en villes contribue au débat national et international sur la ville, son agriculture et son alimentation.

La Charte de Terres en villes prône une approche globale des systèmes agricoles et alimentaires territoriaux. Cette dynamique s'appuie sur les valeurs du développement durable, de la co-construction entre acteurs et de l'hybridation entre action et recherche, en mariant entre urbanisme, agronomie et sciences sociales.

Ce sont aujourd'hui vingt-cinq territoires constituent le réseau, chacune étant représentée conjointement par l'intercommunalité et la Chambre départementale d'agriculture, en Île-de-France par une association territoriale comprenant ces deux collèges.

Terres en villes est depuis 2015 le chef de file du Réseau national des PAT (RnPAT), en copilotage avec le réseau Chambres d'agriculture France.

#### Fonctionnement & administration

- Deux co-présidents: un représentant des intercommunalités et un représentant du monde agricole.
- Un conseil d'administration composé de deux collèges : intercommunalités, chambre d'agriculture. Il s'est réuni 5 fois sur la période concernée.
- **Un bureau** qui prépare les sujets complexes à débattre en conseil d'administration.

- Une assemblée générale annuelle adossée à un séminaire sur un sujet d'actualité.
- 25 agglomérations
  membres soit 12 métropoles,
  3 communautés urbaines,
  10 communautés
  d'agglomération, et
  15 chambres d'agriculture.
- **Une équipe**, basée à Paris et en télétravail, composée de cinq personnes (4,5 ETP).

- Un nouveau directeur général arrivé en mai 2023, Florent Yann Lardic.
- Près d'une centaine d'agents et d'élus d'intercommunalités et de chambres d'agriculture qui alimentent les travaux, participent aux activités du réseau, en lien avec l'équipe technique.



"Aborder les sujets de la transition est complexe et requiert un sens de l'écoute. À Terres en villes, nous avons appris à le pratiquer."





X

×

X

×

X

X

×

#### Juillet 2022

Assemblée générale à Voiron et à Grenoble. Rencontre régionale AURA.

#### Septembre 2022

Assises de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable. Déclaration de Nantes.

#### Novembre 2022

Rencontre régionale Bourgogne Franche-Comté (3 territoires membres).

#### **Janvier 2023** X

Rencontre régionale Hauts-de-France (4 territoires membres).

### **Mars 2023**

Remise de la Déclaration de Nantes au Ministère de l'agriculture, sur le stand de Montpellier Méditerranée Métropole.

#### **Auril 2023**

Concertation avec les acteurs nationaux sur l'avenir du réseau national des PAT.

#### **Juin 2023**

Premier Carrefour des PAT à la Cité universitaire de Paris. 300 participants, un buffet délicieux et de nombreux échanges.

#### Juillet 2024

Rencontres régionales Ouest (7 territoires membres) à Nantes métropole. Clôture du programme EGA-PAT, guide de l'éducation au goût. Séminaire AESOP4FOOD à Gand (Belgique).

#### Octobre 2023

Carrasso.

Temps fort Réseau Mixte Technologique « Agricultures urbaines ». 4<sup>e</sup> Rencontres de l'alimentation durable.

#### Novembre 2023 Rencontres annuelles

à Toulouse métropole et au Sicoval. « La ressource en eau : un défi au cœur des politiques agricoles et alimentaires locales ».

#### Mobiliser le réseau en "binôme"

Demande forte du Conseil d'administration au sortir de la Covid, ce que l'on nomme à Terres en villes le binôme « Chambre – intercommunalité » est à valoriser dans le travail du réseau. Cela prend des formes extrêmement diverses selon les territoires : gestion de la ressource en eau dans la Vienne, travail sur les friches agricoles à Nantes métropole, coopérations territoriales autour de Voiron et de Grenoble.

Une des concrétisations de la dynamique humaine du réseau est la réalisation de rencontres régionales entre élus afin de travailler collectivement des problématiques locales et partager tant les stratégies que les réponses concrètes entre membres. Suite aux la premières rencontres en région Auvergne Rhône-Alpes en juillet 2022, Bourgogne Franche Comté en novembre 2022 et Hauts-de-France en janvier 2023, une rencontre Grand Ouest s'est tenue à Nantes le 12 juillet dernier, réunissant les chambres régionales de Bretagne, des Pays de Loire et de la Vienne, ainsi que les intercommunalités de Lorient Agglomération, Rennes métropole, la Carene (Saint-Nazaire), Nantes métropole, Angers Loire métropole et le Grand Poitiers, sur la thématique des coopérations et préfigure des regroupements par grande région.

#### S'impliquer dans les débats nationaux

L'année écoulée a permis au réseau Terres en villes de contribuer aux grandes réflexions nationales à plusieurs niveaux.

Les financements attribués aux porteurs de PAT, attribués sur les crédits du fonds de relance à hauteur de 80 millions d'euros, doivent être reconduits., Ces financement contribuent à élargir la dynamique que portent, depuis 2016 et les territoires de PAT et depuis plus longtemps la plupart des membres de Terres en villes sur l'agriculture et

"Les transitions?
Pour nous, ce n'est pas un sujet idéologique.
Nous objectivons, nous testons, nous faisons connaître."

l'alimentation. À Grenoble, à Montpellier, à Nantes, à Brest, cela débouche sur des coopérations territoriales entre intercommunalités urbaines et rurales.

La mutation du « RnPAT » en « réseau des PAT » a également été engagée. Chef de file du réseau, en copilotage avec Chambres d'agriculture France, Terres en villes a pris ses responsabilités en proposant une architecture complète d'un réseau national des PAT dimensionné pour soutenir une dynamique nationale. Aujourd'hui, 7 françaises et français sur 10 résident dans un territoire doté d'un PAT. Cette effervescence ne peut être structurée que si le réseau vient en appui aux porteurs.

Fiches pratiques, possibilités de comparaisons,
Observatoire national avec data visualisation et
possibilité de disposer des filtres, articulation des
réseaux régionaux et du niveau national, association
de la recherche à la dynamique : Terres en villes et
Chambres d'agriculture France ont proposé une
gouvernance, un budget et un horizon au Ministère
de l'agriculture et de la Souveraineté alimentaire
dans un rapport remis le 30 juin dernier.
Bien sûr, ce réseau doit prendre du recul
et poursuivre par des publications son travail
d'observation, la caractérisation et l'évaluation
du dispositif dans la lignée de l'Observatoire
national des PAT.

Terres en villes répond également présent à la consultation sur la Stratégie nationale alimentation, nutrition, climat (SNANC) à l'automne 2023. Elle est la déclinaison thématique de la planification écologique et qui doit être articulée avec le pacte

et la loi d'orientation agricole. Cette dernière, programmée pour début 2024, n'inclura probablement pas d'article sur les PAT mais elle a servi de cadre de dialogue entre Terres en villes et le cabinet du ministre Marc Fesneau.

Au niveau européen, Terres en villes soutient le plaidoyer de sa voisine de bureau, France urbaine, l'association des métropoles et grandes villes, en faveur d'une exception alimentaire locale dans l'Union européenne. La demande reflète le souhait de nombreux de nos adhérents : 50 % des achats annuels de denrées doivent être exonérés de procédures formalisées sous réserve de motifs d'intérêt général. Parce que la relocalisation des filières, levier structurant pour répondre aux enjeux de transition comme de souveraineté alimentaire, exige une approche territorialisée, le PAT peut, en France, constituer un levier puissant.

## Consolider notre mission principale : catalyser les politiques agricoles et alimentaires de nos membres

Échanger les savoir-faire pour accélérer les politiques publiques reste une activité structurante du réseau. La connaissance des dynamiques du réseau est ce qui motive le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire à nous confier l'animation du Réseau national des projets alimentaires territoriaux (PnPAT), en copilotage avec Chambres d'agriculture France. Les rendez-vous d'hiver du RnPAT ont ainsi connu un franc succès et ont permis un regard dans le rétroviseur sur les premiers effets du plan France relance sur les territoires, question déjà approfondie au cours du second semestre dans le cadre de l'Observatoire national des PAT (OnPAT).

L'année écoulée a également vu le succès de la deuxième édition des Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable, les 12 et 13 septembre 2023 à la Cité des Congrès de Nantes. Le fil conducteur de cette édition a été la prise en compte du changement climatique et de l'urgence sociale dans la transition alimentaire. Conférences plénières, tables rondes, ateliers participatifs construits autour de près de 180 contributions, parcours urbains et visites de sites animer ces deux journées. Terres en villes a organisé l'appel à contributions et la coordination des interventions pour organiser les sessions.

Le thème de l'urgence climatique et sociale vient en résonnance des travaux du réseau menés dans le cadre du Barcelona Food Challenge. Suite opérationnelle de la Déclaration de Glasgow pour le climat, il s'agit d'un appel aux villes et à leurs habitants pour transformer leur système alimentaire afin de faire face au changement climatique.

La Déclaration de Nantes initiée lors de ces assises et remises au Ministère de l'agriculture lors du Salon de l'agriculture 2023 a été un événement marquant.





Les Assises sont coorganisées par Nantes Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole, Terres en villes, la Chaire UNESCO Alimentations du monde, l'ADEME, le CNFPT, la DRAAF Pays de la Loire et le Voyage à Nantes.

# l'activité des grands chantiers



Les quatre chantiers de Terres en villes



Chantier 1
Co-construction des
politiques agricoles
et alimentaires
(péri)urbaines



Chantier 2
Protection et gestion
des espaces agricoles
(péri)urbains



Chantier 3
Économie agricole
et gouvernance
alimentaire des
agglomérations



Chantier 4
Europe et coopération internationale

# Chantier 1 Co-construction des politiques agricoles et alimentaires (péri)urbaines



Séminaire du RMT "Agricultures urbaines" à Lyon, octobre 2023.

#### Les activités de formation

Terres en villes prend une place grandissante comme acteur de la formation. Depuis début 2023, une nouvelle formule de la formation « Concevoir et faire vivre des stratégies alimentaires de territoires », ciblant de nouveaux publics suite à un besoin exprimé sur le terrain est envisagée. Des sessions par secteur géographique sont en réflexion, en étroite relation avec les réseaux régionaux.

Les rôles sont bien répartis avec le partenaire AgroParisTech Executive, Terres en villes ayant pour rôle de s'assurer de la bonne adéquation du contenu de la formation avec les besoins des agents et élus, d'identifier les territoires les plus avancés parmi ses membres pour réaliser les exercices et visites de terrain, de mettre à disposition les ressources du réseau, ainsi que l'expertise de son équipe technique.

## Terres en villes, partie prenante du RMT "Agricultures urbaines"

Qu'est-ce que le RMT Agricultures Urbaines? Il s'agit d'un réseau de professionnels de la recherche, du développement et de la formation, porté par la Chambre d'agriculture de l'Ain. Il vise à fédérer des partenaires pour mener des recherches théoriques et de terrain, dans l'objectif de mieux connaître les agricultures urbaines et d'anticiper les besoins d'accompagnement territorial, technique, économique, réglementaire et de formation.

Terres en villes copilote la première finalité, relative à l'insertion des agricultures urbaines dans leur contexte territorial.

Plusieurs journées de travail ont eu lieu sur l'année écoulée de manière à constituer un écosystème d'acteurs sur la question de ces nouvelles formes d'agriculture et la manière dont elles contribuent à la fabrique de la ville. La dernière, en octobre 2023 à Lyon, a permis au stagiaire encadré par Terres en villes et Chambres d'agricultures France de présenter les travaux des derniers mois de la finalité 1 : des études de cas portant sur la perception des agricultures urbaines au sein de la ville de Lyon, de Saint-Étienne et de Nantes Métropole.

#### Les quatre finalités du RMT "Agricultures urbaines"

- **Contribuer** à l'intégration de l'agriculture urbaine dans son contexte territorial.
- Favoriser les trajectoires entrepreneuriales en agriculture urbaine dans leurs cadres économique et juridique
- **Promouvoir & développer** les fonctions productives de l'agriculture urbaine
- Proposer des modules et des programmes de formations initiales et continues pour les parties prenantes.

# Chantier 2 Protection et gestion des espaces agricoles (péri)urbains



## ONVAR : focus sur l'installation transmission et les politiques d'aménagement

Terres en villes est labellisé Organisme national à vocation agricole et rurale (ONVAR) depuis 2015, ce qui lui permet d'accéder à un financement dédié (CAS-DAR). Dans le cadre de sa programmation pluriannuelle 2022 - 2026 le réseau a pour ambition d'élargir les compétences des agents de développement agricole aux enjeux identifiés par les PAT, dans leur conseil en matière d'accompagnement des installations et des transmissions d'exploitation.

En décembre 2022, l'atelier annuel du programme se déroulait à Fenouillet (31). Comment les actions multi-partenariales d'installation - transmission inscrites dans des projets alimentaire territoriaux changent l'accompagnement des porteurs de projets ?

Autour de cette question se sont réunis les techniciens des chambres d'agriculture de l'Hérault et de Haute-Garonne, du Civam Bio de l'Hérault et du 100° Singe ainsi que ceux des trois collectivités membres (Toulouse métropole, le Sicoval Montpellier Méditerranée Métropole) pour échanger sur leurs

expériences de projets agricoles et alimentaires. Si l'objet agricole des projets d'installation ou de transmission rend incontournable l'accompagnement par des acteurs du métier, le prolongement de cette approche par une politique foncière voire alimentaire oblige cependant à réinventer l'accompagnement. En la matière, la qualité de la planification, en particulier les PLUI et leurs déclinaisons communales, est centrale.

L'étude des démarches met en évidence la pertinence des accompagnement multi-acteurs des communes, porteuses d'une vision territoriale de l'installation transmission et actrices de la cohérence entre l'aménagement du territoire et les actions d'installation à proprement parler.

#### Le ZAN, un sujet toujours d'actualité

L'année écoulée a également été marquée par les débats sur l'application des décrets zéro artificialisation nette (ZAN), issus de la Loi Climat Résilience d'août 2021. Terres en villes s'est soumis à un exercice de décryptage de ces textes et de leurs implications sur les politiques agricoles et alimentaires à l'avenir. Le sujet n'a pas été en tant que tel abordé par les membres du réseau mais cela constitue un jalon dans la feuille de route du réseau.

"L'ADN de Terres en villes? Depuis la création du réseau, c'est l'intelligence collective."

### Chantier 3 Économie agricole et gouvernance alimentaire des agglomérations

#### Le Réseau National des Projets Alimentaires Territoriaux (RnPAT)

Le RnPAT, piloté par Terres en villes avec l'appui du réseau Chambres d'agriculture France, a connu une riche année, reflet d'une dynamique de terrain : le nombre de PAT labellisés a bondi de 170 à 428 (chiffres Ministère).

Sur le fond, le réseau a poursuivi sa production de connaissance. Citons les Rendez-vous d'automne de décembre 2022, sur la contribution des PAT à la transition écologique des territoires. Les freins à la bonne inscription de la transition écologique dans la stratégie du PAT ont pu être observés sur la base du retour d'expérience du Grand Poitiers, centré sur la sobriété des usages de l'eau. Le lien entre PCAET et PAT a été particulièrement pointé.

Au sujet de son avenir, le réseau a envisagé son futur à la faveur d'une concertation auprès de 80 acteurs des PAT, du monde académique en passant par les réseaux régionaux, incluant bien sûr les porteurs eux-mêmes. Les principaux enseignements ?

Désir de voir s'ouvrir la gouvernance du réseau mais peu de temps à y consacrer. Terres en villes a rédigé sur cette base une proposition de réseau structuré à la mesure de l'essor des PAT : fonctionnement par collèges d'acteurs, Conseil d'orientation stratégique, Conseil scientifique et technique, capacité à accorder une place spécifique à certains types d'acteurs, en particulier les citoyennes et citoyens, sont les principaux éléments de la proposition faite par les copilotes au Ministère.

Ce dernier a opté en 2023-2024 pour une montée en charge progressive plutôt que pour l'application de l'ensemble des recommandations. Cela se traduit par une augmentation du budget de 48%, une place spécifique faite aux réseaux régionaux, davantage de séminaires techniques et par la reconduction du Carrefour des PAT, événement annuel.



Terres en villes au Salon Pollutec, Octobre 2023.

"Nous défendons un réseau national des PAT pérenne et l'exception alimentaire européenne."



### Le premier Carrefour des PAT, tenu le 30 juin 2023 à la Cité universitaire de Paris, a constitué un temps fort de la vie du réseau.

« Les changements d'échelle » en était la thématique principale. Une table ronde constituée de représentants des ministères et de collectivités porteuses de PAT a permis des partages de bonnes pratiques – abattoir local, Agence foncière agricole notamment, ainsi qu'un échange sur la nature des PAT : outils co-construits pour les uns, opportunité de territorialiser des politiques nationales pour les autres.

Pour Sarah Martin (ADEME), c'est sur l'approche environnementale des PAT que le changement d'échelle est notoire. De plus en plus (20% selon le PatNorama n°4 NDLR) de PAT étendent leur action au-delà de la traditionnelle lutte contre le gaspillage alimentaire. Le sénateur Frédéric Marchand, grand témoin de la matinée, a plaidé pour une compétence d'autorité organisatrice de l'alimentation.

Les élues et élus de territoire ont pu partager leurs enjeux lors d'un temps dédié et rebondir sur les annonces de Marc Fesneau lors d'un message vidéo, portant sur le financement futur des PAT, leur place dans le projet de Pacte et de loi d'orientation agricole ainsi que leur convergence avec la planification écologique, qui se traduit dans la stratégie nationale de l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC).

La place des marchés, quant à elle, a réuni les porteurs des 13 régions métropolitaines et des DROM autour de 7 thématiques des PAT. Ce temps d'échanges et d'inspiration entre pairs a été particulièrement apprécié. Des méthodes d'évaluation ont pu être partagées. Les grandes lignes du portail France PAT, prévu dans la loi Climat et Résilience et préparé par Terres en villes et Chambres d'agriculture, ont été dévoilées.



Le Carrefour des PAT, 300 participants réunis.



## Coopérations territoriales : changer d'échelle pour mieux agir

Les coopérations territoriales occupent une grande place dans les projets alimentaires territoriaux de chaque membre. Les chambres d'agriculture peuvent faciliter les actions à une échelle plus large que la simple métropole ou agglomération. Deux ans après l'enquête sur les coopérations dans le pôle métropolitain de la région lyonnaise, Terres en villes a donné la parole à ses membres de l'ouest, territoire riche en coopérations, en juillet 2023. En sont ressorties plusieurs pistes de travail, utile à l'ensemble du réseau.

- Le rôle de la commune n'est pas à négliger, comme un partenaire incontournable de proximité sur la reconquête des friches, la gestion des conflits d'usage, la recomposition des exploitations par l'échange parcellaire, la régulation de l'accès à la ressource en eau.
- La relations avec les Régions est considérée comme nécessaire à l'avenir mais plutôt discrète à ce jour. Malgré les compétences affirmées dans la loi NOTRe, ni leur rôle en matière de développement économique ni en matière d'animation de la gestion et de la protection de la ressource en eau ne sont ressortis des échanges.
- La convergence de l'ensemble d'entre elles permet d'aller vers des politiques beaucoup plus efficaces, autant sur l'agriculture que sur l'alimentation. Pour Terres en villes, il sera stratégique de se rapprocher des Régions pour aborder ces enjeux de structuration de filières mais en général, tout ce qui concerne la convergence des politiques.



Rencontres régionales de Nantes, juillet 2023.

Enfin, la crise du Bio est ressortie comme un objet utile de coopération. Les territoires qui ont encouragé des agriculteurs à la conversion ont une responsabilité particulière, qui doit aller jusqu'à sensibiliser les consommateurs. La coopération est ressortie comme un levier largement sous-utilisé en matière de commande groupée ainsi qu'en soutien à l'organisation de filières économiques de territoire. L'année à venir verra le lancement de la nouvelle programmation qui portera sur l'acquisition de nouvelles compétences à l'accompagnement des agriculteurs dans le cadre de projets multipartenariaux. Il donnera lieu à un atelier régional annuel d'échanges d'expériences.



#### Éduquer au goût

Les PAT ambitionnent des changements de comportement alimentaire pour favoriser la consommation de produits locaux et le retour de valeur sur le territoire, tout en améliorant la santé des habitants.

Le projet EgaPAT, consacré à l'éducation au goût et co-piloté par l'Association nationale de l'éducation au goût des jeunes (ANEGJ) et Terres en villes, s'est clôt le 10 juillet 2023. Lauréat du Programme national pour l'alimentation en 2020, le programme repose sur la remontée d'outils d'éducation au goût et à l'alimentation de six PAT, dont quatre membres de Terres en villes et la mise en place d'une grille d'évaluation : Douaisis Agglo, Métropole Européenne de Lille (MEL), Avesnois et Pays de Lorient et enfin de l'accompagnement au déploiement de ces outils d'éducation au goût et à l'alimentation associés à leur évaluation dans deux PAT Syndicat Mixte du Pays des Châteaux, Grand Poitiers Communauté Urbaine.

Après un recensement des outils existants en 2022, un guide de bonnes pratiques et une grille d'évaluation des outils et actions d'éducation au goût dans le cadre des PAT ont été rassemblés dans un guide : « L'éducation au goût, un incontournable pour les PAT », disponible depuis octobre 2023.

À qui s'adresse-t-il ? Aux animateurs de PAT, aux éducateurs et plus largement aux actrices et acteurs de l'éducation au goût désireux de travailler ensemble. Quel objectif poursuit-il ? Faire connaître les différents outils d'éducation au goût et à l'alimentation afin d'éclairer les porteurs de PAT autant dans leur phase d'élaboration que dans leur programme d'actions et en améliorer encore leur transversalité.

Les retours d'expérience des membres de Terres en villes engagés ont été décisifs pour dégager des fiches actions. Les soutiens du projet sont Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et les DRAAF Ministère de la Santé, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

#### Les « plus » du guide?

- Une entrée par utilisateur pour faciliter l'appropriation : animateurs de PAT, acteurs de l'éducation au goût.
- Des fiches pratiques pour s'approprier les outils et passer à l'action.







## Chantier 4 Europe et coopération internationale

#### Suites de Coopalim

Déroulé sur 2 ans, le projet Coopalim visait à appuyer les collectivités françaises dans le développement de coopérations internationales dans le champ des systèmes alimentaires territoriaux durables. Piloté par Terres en villes en partenariat avec Let's Food, il a permis de réaliser une étude de préfiguration pour trois agglomérations de Terres en villes. Trois axes étaient ciblés :

- Sensibilisation à la coopération décentralisée, ayant donné lieu à 3 vidéos de sensibilisation aux coopérations internationales alimentaires
- Renforcement de coopérations existantes entre Agglomérations et Métropoles française avec des territoires de pays du Sud ayant donné lieu à un compte rendu d'atelier et 2 livrets de capitalisation sur des expériences de coopération
- Évaluation du potentiel de nouvelles coopérations décentralisées ayant donné lieu à 2 fiches de préfiguration de coopération internationale.

En 2023, un des territoires identifiés a exploré le potentiel de coopération. Lorient Agglomération s'est rendu avec une délégation de professionnels de l'alimentation et de la médecine, au Vietnam dans la Province de Khanh Hoa. Les délégués ont échangé au sujet du potentiel de coopération dans les domaines de l'agriculture et l'alimentation, la santé environnementale.



Laurent Duval, co-président de Terres en villes, avec les représentants de Khanh Hoa.

"Fidèle aux recommandations de Coopalim, Lorient Agglomération à travers cette mission cherche à réinvestir une coopération historique afin d'y intégrer l'alimentation durable".

Laurent Duval, co-président de Terres en villes et vice-président de Lorient Agglomération

#### **AESOP4Food**

## Europe : étudiants, chercheurs européens et professionnels réunis

Terres en villes est impliqué dans le projet AESOP4Food qui vise a élaborer un programme de formation en ligne à destination des étudiants (niveau Master). L'originalité du projet tient dans la collaboration entre acteurs académiques, acteurs associatifs et institutions à l'échelle de cinq pays européens : Pays-bas, Belgique, France, Espagne, Pologne. Terres en villes a participé en juillet au programme intensif de Gand en Belgique.

En juillet dernier, Terres en villes était à Gand, en Belgique, pour participer au programme intensif #AESOP4FOOD (action for education, spatial organization and planning for sustainable food) portant cette année sur l'urbanisme agro-écologique.

Les finalités du programme à Gand étaient de mettre à disposition des participants – étudiants encadrés par des professionnels – des travaux de recherche, des rencontre des acteurs de terrain et regards d'experts. Ce programme a pu donner les clés pour examiner des hypothèses concrètes d'usage agro-écologique des terres publiques à Gand (stratégie foncière, réajustement des plans d'aménagement, marchés publics).

L'intérêt de ce programme a été de nourrir la réflexion de l'équipe technique, notamment :

- l'intérêt de s'inspirer d'autres pays européens au sujet des politiques agricoles et alimentaires;
- la pratique de la multidisciplinarité (géographie, urbanisme, science politique, droit...) et le besoin de trouver des espaces pour échanger.

L'an prochain, le programme intensif se déroulera dans une ville membres de Terres en villes : Montpellier.



#### **AESOP4FOOD**

- Un projet Erasmus multi-partenarial rassemblant des universités, des instituts de recherche et des associations.
- Une ambition
  de développer un
  leadership en matière
  de planification
  alimentaire durable
  par une approche
  transdisciplinaire
  et participative.



Toutes les publications de Terres en villes sont disponibles pour ses membres sous format papier et sur simple demande. Écrire à <u>accueil@terresenvilles.org</u>

#### Terres en villes

Siège social : 22, rue Joubert - 75009 Paris

40, avenue Marcelin Berthelot CS92608 - 38036 Grenoble Cedex 2

accueil@terresenvilles.org

